



53 bis, Chemin de Gendriac
43000 Le Puy-en-Velay
04 71 02 24 77
siegesocial@asea43.org

Suite au départ en retraite du directeur actuel

l'ASEA 43
Recrute un
DIRECTEUR H/F
Pour son Pôle Précarité Insertion
CDI - TEMPS PLEIN – CCNT66
Poste à pourvoir en février 2021

Présentation du pôle précarité insertion

L'activité du pôle s'articule entre plusieurs établissements et services :

Le tremplin

Accueil, orientation et accompagnement de toutes personnes majeures isolées/familles qui éprouvent des difficultés à trouver leur place dans la société avec hébergement ou sans.

CHRS Jean Solvain

Accueil de tout public majeur seul ou avec des enfants : personnes sans domicile et / ou sans logement - personnes victimes de violences conjugales avec intervenant social en gendarmerie et police - personnes en difficulté de précarité.

SIAO/115 (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation)

Hébergement d'urgence, accueil de jour et de nuit, places de stabilisation, Lits Halte Soins Santé, Appartements de coordination Thérapeutique.

Maison relais

Accueillir toute personne et famille qui éprouve des difficultés à trouver sa place dans la société et construire avec elle des solutions de logement et un accompagnement social et sanitaire adapté, afin qu'elle préserve sa dignité et accède à une citoyenneté.

Missions du directeur

Placé directement sous l'autorité de la Direction Générale de l'ASEA 43, le directeur a notamment en responsabilité :

- L'élaboration et la mise en œuvre du projet d'établissement, déterminant les modalités d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de précarité et ceci dans le respect du projet associatif. Il est responsable de l'organisation de l'accueil des personnes et de leur prise en charge dans les différentes structures du pôle précarité insertion et du règlement de fonctionnement de ce pôle. Il est responsable de toutes les mesures garantissant la sécurité et l'hygiène des personnes et des locaux. Il est garant de la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des usagers du pôle précarité insertion, et de l'application de toutes les procédures préconisées par la direction générale de l'ASEA 43.
- La gestion, l'organisation et le management des ressources des établissements du pôle précarité insertion, dans le respect des orientations et des valeurs de l'ASEA 43, de ses statuts et de son règlement général.



53 bis, Chemin de Gendriac
43000 Le Puy-en-Velay

04 71 02 24 77

siegesocial@asea43.org

- La gestion et la direction des personnels non cadre et des équipes pluridisciplinaires exerçant au sein du pôle précarité insertion, auprès desquels il exerce l'autorité hiérarchique et disciplinaire, par délégation de la Direction Générale. Il exerce une autorité fonctionnelle et hiérarchique pour le personnel cadre du pôle.
- La gestion budgétaire, financière et comptable du pôle précarité insertion et de tous les établissements y étant rattachés et placés sous son autorité, dans le respect des normes légales et comptables préconisées par la Direction Générale. Il sera notamment en charge de la préparation des budgets et des comptes administratifs, de la préparation des dossiers de réponses aux appels d'offres, de la gestion des budgets obtenus par l'octroi de subventions.
- Le développement du projet institutionnel et des activités du pôle précarité insertion et des partenariats avec les institutions et intervenants extérieurs. Il proposera des projets en lien avec l'activité du pôle, réalisera les procédures de demandes d'agrèments et cherchera les financements et subventions complémentaires pour leur développement, tout en assurant la pérennisation, le suivi et l'accroissement des activités existantes.
- Le suivi et la réalisation des procédures légales et réglementaires indispensables à la réalisation de toutes les activités du pôle précarité insertion.
- La participation à toutes les instances et réunions auquel il est convié au sein de l'ASEA 43 et à l'extérieur, dans le cadre de son activité au sein du pôle.
- La signature des conventions par délégation et de veiller à la réalisation de leurs objectifs.

Profil du candidat

- ✓ Titulaire d'un diplôme de niveau 1 du secteur médico-social, CAFDES ou diplôme équivalent
- ✓ Bonne connaissance du travail social :
Vous avez une expérience certaine en tant que responsable dans l'accompagnement social d'adultes ou de familles en situation de précarité, dans l'encadrement d'équipes de travail, avec une aisance relationnelle et une capacité d'adaptation reconnues.
Vous connaissez parfaitement les dispositifs d'aide à l'hébergement et à l'accueil des personnes en difficultés sociales, et vous êtes en capacité d'entretenir et développer un réseau de partenaires.
- ✓ Avoir une franche loyauté à l'égard de la gouvernance.
- ✓ Vous justifiez d'une expérience de direction réussie dans le secteur.



53 bis, Chemin de Gendriac
43000 Le Puy-en-Velay

04 71 02 24 77

siegesocial@asea43.org

Compétences requises

- Capacité à travailler en équipe et en partenariat, organisation et rigueur.
- Maîtrise de l'outil informatique.
- Capacité à entreprendre et décider.

Rémunération

Suivant les dispositions de la convention collective nationale de l'enfance inadaptée du 15 mars 1966.
Grille Cadre niveau 1 classe 1

Lettre de candidature et curriculum vitae à soumettre à

Monsieur le Directeur Général

de l'ASEA 43, 53 bis chemin de Gendriac, Mons, 43000 LE PUY EN VELAY

à l'adresse de messagerie :

echavanes@asea43.org avant le 4 décembre 2020.